



LIGUE HAUTS-DE-FRANCE DE TENNIS DE TABLE

Siège : 32 rue d'Abbeville, 59400 CAMBRAI

☎ : 03 27 79 67 00 @ : contact@liguehdfft.fr - 🌐 <https://liguehdfft.fr>

Pôle de Beauvais : BP 90966 60009 BEAUVAIS CEDEX

☎ : 06 24 63 23 63 @ : contact.sportif@liguehdfft.fr

APPEL A CANDIDATURE

FORMATEUR ET COORDONNATEUR DE FORMATIONS - TECHNICIEN

Les candidats feront parvenir par messagerie à contact@liguehdfft.fr pour le 21 mai 2022 dernier délai :

- Une lettre de motivation manuscrite
- Un CV
- En complément optionnel, une vidéo de 4 minutes maximum, relatant :
 - Le cursus professionnel
 - Les atouts du candidat
 - Les motivations générant la candidature pour ce poste

Après sélection, des candidats seront retenus pour un entretien en présentiel.

En cas de nécessité, la Ligue s'accorde la possibilité de reporter la date limite du 21 mai 2022.

Contact et renseignements : Claude Thuilliez – thuilliez.claude@orange.fr – 06 11 42 67 86

Le contexte :

Pour répondre à des besoins nouveaux et construire son projet à moyen puis long terme, la ligue Hauts-de-France de tennis de table procède à une réorganisation de ses branches formation et technique.

Pour ce faire, la ligue souhaite apporter une importante plus-value à l'ensemble de sa filière de formation et procède au recrutement à temps plein d'un(e) formateur(trice), coordonnateur(trice) des formations techniques fédérales et professionnelles.

Ce poste sera placé sous la responsabilité hiérarchique du Président ou de son représentant et sous la responsabilité opérationnelle du coordonnateur de l'ETR.

Les missions

La mission principale présentée ci-dessous correspond au besoin actuel défini par la ligue. Celle-ci pourrait potentiellement évoluer ultérieurement en fonction des besoins de la ligue.

La mission principale « FORMATION » :

Le salarié exercera en responsabilité, les missions principales suivantes, estimées à environ 50 % d'un temps plein :

- coordination du BPJEPS du CREPS Wattignies, sous la responsabilité du service formation du CREPS de Wattignies, porteur du BPJEPS ;
- interventions d'enseignement sur ce même BPJEPS ;
- suivi insertion professionnelle et développement de la professionnalisation auprès des clubs et Comités départementaux de la ligue ;
- organiser et mettre en œuvre la filière de formation fédérale au sein de la Ligue, en collaboration avec les Comités départementaux ;
- organiser et mettre en œuvre le CQP tennis de table dispensé par la Ligue ;
- organiser et mettre en œuvre des formations techniques thématiques (santé, USEP...) en lien avec les besoins des techniciens et des actions de développement de la Ligue et des Comités départementaux.

Les missions annexes :

En complément de la mission « formation » exercée en principal et en responsabilité, en fonction du temps de travail résiduel disponible, le salarié interviendra en appui sur les missions suivantes sous la responsabilité des chefs de projets respectifs :

- programme de détection ;
- actions d'entraînement sur le Pôle Espoirs et les stages ligue ;
- aux actions de développement ;
- tout autre type d'action qui s'avèrerait nécessaire au sein de la Ligue.

Le profil du candidat recherché :

- Expérience d'élaboration et de conduite de projet, notamment en formation ;
- Expérience de formateur, maîtrise des méthodologies d'enseignement et qualités pédagogiques ;
- Connaissance de la technicité du tennis de table ;
- Maîtrise des outils informatiques conventionnels ;
- Maîtrise des outils vidéos comme supports de communication et de production de documents ;
- Motivation pour le travail en équipe et la polyvalence des tâches au sein de la ligue ;
- Motivation à suivre des formations de mise à niveau ;
- Diplômes :
 - BEES 2, DESJEPS ou DEJEPS si expérience en formation option tennis de table ;
 - Licence STAPS + formation en TT ;
- Permis B.

Le contrat de travail :

- Motivation pour le travail en équipe et la polyvalence des tâches au sein de l'entreprise ;
- Prise de fonction dès que possible et pour le 22 août 2022 au plus tard ;
- CDI avec période d'essai de 3 mois, potentiellement renouvelable si nécessité ;
- Temps plein de 35 heures annualisées ;
- 13^e mois ;
- Participation financière de l'employeur à la complémentaire santé conformément à la CCNS ;
- Travail en semaines scolaires, en week-end et en semaines de congés scolaires suivant les besoins ;
- Stages en internat, interventions ponctuelles en week-end ;
- Poste basé à Wattignies pour la proximité avec le CREPS ;
- Activité en présentiel et/ou en télétravail suivant la nature des missions
- Déplacements sur la région Hauts-de-France, ponctuellement sur le territoire national voire international ;
- Groupe 4 au minimum de la CCNS suivant le niveau de qualification et d'expérience.

